

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1906)

Heft: 8

Artikel: La garde suisse pontificale

Autor: Baume, L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256038>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche
à
Porrentruy
TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

La Garde suisse Pontificale

(Suite et fin.)

Les capitulations ayant été prohibées par la Constitution fédérale de 1848, Pie IX, dès la prise de Rome par les Français, n'avait plus négocié avec le gouvernement de Lucerne, mais avec le colonel Meyer de Schauensee, pour la reconstitution de la Garde suisse. En 1854, un décret pontifical, complété par un règlement, confirma les droits et les devoirs de celle-ci. Toutefois elle devenait réduite à 117 hommes. Elle avait déjà repris le service du palais bien avant le retour de Pie IX à Rome. Un événement important dans sa vie fut le jour où elle dut accompagner le Pape dans une visite à ses provinces pacifiées. Le 4 mai 1857, il poussa jusqu'à Bologne, où il fut triomphalement acclamé, comme d'ailleurs partout où il mettait le pied, ce qui démontre combien le peuple italien était attaché de tout cœur à son Pape roi. Deux ans plus tard, la Garde suisse déplorait la mort de son colonel, Meyer de Schauensee, qui eut pour successeur, en 1861, Alfred von Sonnenberg de Lucerne, qui avait servi sous le roi de Naples, et qui se distinguait par ses qualités et sa science militaire.

C'est alors que commença la période de troubles pour tous les Suisses en Italie, qui

devait finir avec la prise de Rome, par les Piémontais, et qui amena une ère toute nouvelle et bien douloureuse dans la vie des Pontifes romains. Depuis la reddition de Venise, l'appel en faveur d'une Italie unie sous un roi laïc et ayant sa résidence dans la capitale de Rome, retentit dans les rangs de la Franc Maçonnerie. Le pays, déjà bien avant les hostilités, était miné en dessous par Garibaldi et ses adhérents, à un tel point qu'un garde suisse ou un soldat des régiments suisses, n'osait le soif s'aventurer en quelques lieux, sans courir les plus grands risques. L'année 1867 vit se dérouler les premiers combats, dans lesquels la Garde suisse apporta à plusieurs reprises son tribut de dévouement et d'abnégation. 24 petites et grandes batailles furent livrées par les défenseurs du Pape aux troupes de Garibaldi et de Victor Emmanuel. Le jour de la victoire de Mentana, le colonel de la Garde, Alfred von Sonnenberg, qui s'était placé à la disposition du général Kanzler, comme simple officier d'ordonnance, fit, avec une partie de ses hommes, merveilleusement valoir son tact et sa bravoure et remplirent ensemble consciencieusement leur devoir. Si alors on avait osé tirer profit de cette victoire, — les choses auraient pris tout une autre tournure, et c'est plus que vraisemblable que l'audace des envahisseurs se serait retournée contre eux. Cependant Pie IX était trop noble et trop généreux pour tolérer une plus grande effusion de sang et au milieu du plus beau succès on ordonna de cesser le combat !

Alors le jour s'approchait où les forces révolutionnaires et prépondérantes devaient passer victorieusement les portes de Rome. Le 20 septembre 1870, le Pape devenait prisonnier dans le Vatican — la Garde suisse pourtant lui reste fidèle et son service est reconnu par le gouvernement italien comme garde du palais et de la personne du Souverain Pontife. Le 7 février 1878, Pie IX mourait et, dans la même année, le colonel von Sonnenberg, alors malade, présentait sa démission.

Le Pape Léon XIII, de regrettée mémoire, prodigua toutes ses reconnaissances au commandant démissionnaire et lui choisit pour successeur un très distingué officier des anciens régiments suisses près du St-Siège, le comte Louis de Courten du Valais. Cet officier de haut mérite s'était signalé particulièrement en 1860 à Ancône et en 1870 à la défense de Rome. Sous le colonel de Courten, le Pape Léon XIII accorda quelques changements dans l'armement de la Garde et une nouvelle constitution : la solde était augmentée et la Garde élevée au total de 123 unités savoir : 7 officiers supérieurs (le chapeau compris) 14 sous-officiers, 2 tambours et 100 hallebardiers. En outre, un médecin et un chirurgien appartiennent au corps.

La Garde suisse a le rang immédiatement après la Garde noble ; à elle est confiée la garde des entrées du Vatican, des appartements et de la personne du St-Père. Elle est formée exclusivement de

Pierre vivait encore, donc elle le sauverait !

— La prière et le dévouement opèrent des miracles, espérez, mon enfant ! lui avait dit en la quittant le ministre de Dieu.

Et en dépit du fâcheux pronostic du docteur, coifiant dans le secours divin, elle espérait contre toute espérance.

Vers le soir, le malade ouvrit les yeux et fixa un regard presque lucide sur sa jeune compagne. Mais cette connaissance n'eut que la durée d'un éclair, le delire le prit presque aussitôt ; et pendant de longs jours il demeura, pour ainsi dire, entre la vie et la mort.

La délicate charité du prêtre et la bienveillance du médecin, dont la vaillance d'Yvonne forçait l'admiration, permirent à la jeune femme, malgré sa pauvreté, de conserver près d'elle son cher malade. Cependant ce ne fut qu'au prix des plus grands et des plus cruels sacrifices, que cette consolation de pas se séparer de lui lui fut donnée.

Les quelques objets de mobilier qui leur

Feuilleton du *Pays du dimanche* 6

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Le noyé ne donnait plus aucun signe de vie ; au premier aspect, on eût dit un cadavre. Cependant, bien que très faiblement, il respirait encore. Yvonne étouffa les sanglots qui lui montaient à la gorge, ce n'était pas le moment de s'abandonner à la douleur. Se maîtrisant avec l'énergie du dévouement, elle donna au pauvre moribond les soins les plus intelligents et les plus empressés dans l'attente du médecin du quartier qu'une obligeante voisine était allée prévenir, tandis qu'une autre, à la prière de la jeune femme, courait chercher un prêtre.

— L'état est des plus graves, je ne puis vous le dissimuler ! dit le médecin. La fièvre cérébrale, dont le premier accès sans

doute a provoqué la chute, se complique d'une pneumonie double ; le danger est imminent.

Avec l'absolution in-extremis donnée au mourant, le prêtre apporta le secours de ses prières et des réconfortantes consolations que seule peut donner la sainte Eglise.

Emue aux larmes du dénûment dans lequel il trouvait cette pauvre famille, il laissa le contenu de sa modeste bourse pour parer aux dépenses les plus urgentes, et s'éloigna en promettant de revenir le lendemain. Peu à peu, tous ceux qui avaient été amenés là par l'accident arrivé au chef de famille s'étaient retirés ; la petite Denise, dont personne n'avait songé à s'occuper dans le désarroi causé par ce triste événement, s'était endormie dans un coin de la chambre, en bercant silencieusement sa poupée. Gauthier se multipliait pour faire les commissions nécessaires, pendant que sa mère continuait les frictions, heureuse de constater que le corps perdait un peu de sa rigidité, et qu'avec la souplesse y revenait la chaleur.